

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE III – PAUL SABATIER

Vu le code de l'éducation,
Vu le code de santé publique,
Vu le Décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,
Vu le Décret n° 2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique,
Vu l'arrêté du 04 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, notamment ses articles 9 à 12,
Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,
Vu les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sanctionnant le PASS et les règles d'accès aux études MMOP-K,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,
Vu l'arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux,
Vu l'arrêté modificatif du 15 juillet 2019 accréditant l'université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux,
Vu les propositions de Monsieur le Doyen de la Faculté de Santé de Toulouse,

ARRETE

Article unique :

Le jury des épreuves du Parcours d'accès spécifique santé en vue de l'obtention du diplôme de Docteur en médecine, de Docteur en chirurgie dentaire ou de Docteur en pharmacie et de l'admission en 1^{ère} année des études de sages-femmes et de masso-kinésithérapie, est composé comme suit pour la Faculté de santé de Toulouse, ce pour l'année universitaire 2022-2023,

Mme	Isabelle	BERRY	PU-PH	Mme	Catherine	NABET	PU-PH
Mme	Corinne	BONNET	PRCE	M.	Jean-Christophe	PAGES	PU-PH
M.	Didier	CARRIE	PU-PH	M.	Christophe	PASQUIER	PU
M.	Etienne	CHATELUT	PU-PH	Mme	Isabelle	POIROT-MAZERES	PU
M.	Patrick	CHAYNES	PU-PH	M.	Philippe	POMAR	PU-PH
Mme	Monique	COURTADE-SAÏDI	PU-PH	Mme	Anne-Sophie	SALABERT	MCU-PH
M.	Eric	CRUBEZY	PU	Mme	Frédérique	SAVAGNER	PU-PH
M.	Guillaume	DE BONNECAZE	PU-PH	M.	Elie	SERRANO	PU-PH
Mme	Nancy	DE VIGUERIE	PU	M.	Vincent	SIMOULIN	PU
M.	Fabien	DESPAS	MCU-PH	Mme	Sophie	SIXOU	PU
Mme	Salomé	EL HAGE	MCU	M.	Norbert	TELMON, Président	PU-PH
Mme	Isabelle	LAJOIE-MAZENC	MCU	M.	Jean-Noël	VERGNES	PU-PH
M	Roger	LEANDRI	PU-PH	Mme	Mélanie	WHITE-KONING	MCU
M.	Benoît	LEPAGE	MCU-PH				
M.	Thierry	LEVADE	PU-PH				
M.	Raphaël	LOPEZ	PU-PH				
M.	Laurent	MOLINIER	PU-PH				

Fait à Toulouse, le 19 octobre 2023

Le Président,

Jean-Marc BROTO

